

Association pour la sauvegarde de Morges

Bulletin d'information N° 84 ● Décembre 2020 ● Case postale 6 ● 1110 Morges 2 ● 10-17957-7 ● www.asm-morges.ch



**Le Comité de l'ASM
vous souhaite une
Bonne Année 2021**



SOMMAIRE

Impressum	2
Éditorial	3 et 4
Quizz	4
Sacré COVID...	5
Les arbres de la rue des Charpentiers	5
Un souhait: Une Auberge de jeunesse enfin à Marcelin	6 et 7
Morges à pied	8 à 10
Rapport du Président sur l'exercice 2019	11
Le Parc des Sports et les référendums	12
Flâneries à Morges	12
Bienvenue dans les commerces de Morges	13 et 14
Pistes cyclables - Droit de réponse	15
La votation du 27 septembre	15
Coïncidences historiques?	16
Les jardins familiaux	17
La stèle du Parc de l'Indépendance	17
Mises à l'enquête	18
Les enseignes • 6	19

www.asm-morges.ch

Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum



Bulletin N° 84 • Décembre 2020

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 2218 • 1110 Morges 2 • CCP 10-179577 • +41 (0)76 615 08 57

www.asm-morges.ch • info@asm-morges.ch

Président : Jean-Pierre Morisetti

Comité : Michel Bezençon, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Valérie Merino de Tiedra, Roland Russi

Responsable de la publication : Fida Kawkabani

Graphisme et mise en page : Roland Russi

Crédit iconographique : Michel Bezençon, Yves Burdet, Aristide Garnier, Jacques Longchamp, Roland Russi, Philippe Schmidt, Cassandre Wuarchoz et Charlotte Jeanneret.

Impression : Atelier-Musée « encre&plomb », Avenue de la Gare 34, 1022 Chavannes-près-Renens

Tirage : 400 exemplaires

SARS-CoV-2

Passée la première vague, d'aucuns misaient sur un retour à une vie proche de la normale avec, bien sûr, des mesures adaptées pour revenir aux activités, loisirs, détente, vie familiale partagée et vie associative retrouvée. Eh bien que nenni, belote et re-belote c'est le virus qui a gagné. Le confinement a été décrété une seconde fois, certes un peu moins contraignant que le premier, mais toujours aussi assassin pour nos commerçants. En particulier pour la branche café-restaurant-hôtellerie elle qui a tout fait pour protéger ses clients, adapté ses mesures de traçage, diminué de façon significative ses tables pour respecter les distanciations sociales. Un drame pour la corporation qui ne s'en relèvera pas pour une partie. Sans être de vieilles pierres, ils font aussi partie de notre patrimoine mortgagé, ils occupent ces vieux murs, des locaux et sont un patrimoine immatériel qui permet, en le véhiculant par leurs lieux, de conserver l'histoire d'une ville et son essence dans le partage et la convivialité.

Que dire aussi de toutes les autres entreprises qui doivent réduire leurs prestations au risque de devoir également mettre la clef sous le paillasson, et de tous les employés de ces sociétés? Des familles, clubs sportifs, associations qui s'imaginaient reprendre tout ou une partie de leurs activités? La douche fut froide, rapide et ce fut: STOP. Il a fallu gérer au mieux, dans l'urgence encore une fois, mais au moins avec l'expérience de la première vague encore toute proche. L'ASM en a également fait les frais.

Notre agenda

Tout devoir annuler, renvoyer avec regrets à l'an prochain, notre sortie culturelle à Bienne tout comme les 35 ans de notre structure, idem de l'Assemblée Générale déjà reprogrammée de mai à octobre. Ce fut un dilemme. La renvoyer ou tenir une AG par visioconférence?

Nous avons en comité restreint à 4 membres décidé de:

- Renoncer à tenir une AG en visio-conférence. Nos membres n'ont pas tous la possibilité de se connecter et nous pensions qu'ils avaient également d'autres problèmes plus urgents.
- Prolonger les mandats des membres, du président et de la commission de vérification des comptes en attendant la prochaine assemblée 2021.
- Nous nous sommes légitimés dans ces décisions par le fait qu'avec la covid-19, les règles légales ont évolué. Nous pouvons prolonger, annuler, changer, reporter des événements statutaires.

Nous admettons cependant que ceci a eu un petit côté autoritaire. Mais nous avons été confortés par vos nombreux messages de soutien à ces décisions. Seule une personne s'est inquiétée du non-respect des règles démocratiques, votre Président a repris contact avec elle en expliquant plus avant les raisons de ces choix, précisant que le processus comptable avait été respecté, les comptes bouclés au 31 décembre, ont été révisés et approuvés par la commission de vérification. Il ne s'agit réellement que d'un report.

S'il y avait des oppositions à ce mode de faire, nous restons à votre écoute soit par mail, courrier postal ou téléphone et, le cas échéant, nous prendrons d'autres dispositions.

Mises à l'enquête

Ce n'est pas parce que l'épidémie sévit que nos interrogations cessent:

- Chanel et les jardins familiaux, voir développement dans ce bulletin.
- Une mise à l'enquête amusante: pourquoi équiper des locaux destinés à l'artisanat, de salles de bains avec baignoire et de balcons? à lire plus loin dans ce bulletin.

- Est-il judicieux d'installer huit conteneurs à déchets devant un bâtiment de la rue Centrale au bénéfice des nouveaux quartiers de la Gare? Nous sommes conscients que les habitants des immeubles actuellement en construction doivent pouvoir aussi déposer leurs déchets dans des conteneurs, mais ces derniers devraient être installés dans le quartier en construction et non pas chez leurs voisins!
- Dernière invitée à prétendre à des autorisations, la 5G. Mise à l'enquête en cours, antennes semble-t-il déjà en construction avant l'octroi du permis et de la levée du moratoire Cantonal. Combien d'intérêts sont en jeu pour précipiter de la sorte ce projet? Cette technologie divise tant le monde politique que les habitants. Est-ce nuisances, risques pour la santé, course technologique effrénée ou simplement une réponse à un besoin croissant que nous avons (presque) tous en matière de communication? La 2G quitte ce monde pour rejoindre celui des souvenirs, la 3G va suivre le même chemin et il n'est plus crédible de se reposer uniquement sur la 4G qui va être saturée dans un très bref délai. Nous utilisons tant de matériel qui demande « du réseau », nous l'avons bien vu lors du premier confinement avec le télétravail et la télé-médecine, ce n'est donc pas seulement un gadget qui sert à surveiller son frigo depuis une résidence secondaire, mais aussi une prestation offerte à la population dans son ensemble.

Notre ville change

Si les nouveaux quartiers prennent forme et laissent apparaître au grand jour leurs structures définitives, nous avons maintenant une meilleure vision du quartier de la Gare. Notre ville évolue, change d'aspect et bien qu'en regrettant

Editorial (suite)

ce gigantisme, nous devons faire avec. Nous maintenons que ce qui pourrait encore être évité devrait être ciblé afin de prendre toutes les mesures, si elles sont encore possibles, pour modérer l'extension démesurée que nous connaissons actuellement.

Densifier oui, mais à quel prix. Un fleuron de la ville va voir son activité expatriée, l'école d'agriculture de Marcelin va disparaître. Quid de ce qui va remplacer ce site des hauts de Morges? Projet immobilier, réaffectation des constructions, voir plus loin le développement quant à une auberge de jeunesse attendue depuis si longtemps? Quelles seront les options prises par le propriétaire des lieux, le Canton de Vaud. Quelle sera la marge de manœuvre de nos Autorités pour préserver ce site?

La circulation reste encore et toujours difficile. Maintenant que les travaux par trop perturbants qui ont permis la réalisation d'une étape de chauffage à distance sont quasiment achevés, nous ne pouvons que constater: cela ne s'arrange pas. Et encore à ce jour sans l'afflux de centaines de nouveaux habitants des quartiers de la Gare et de l'Églantine, tout n'est pas encore loué! D'ici là, il nous faudra aussi nous adapter à la suppression de l'axe des Sablons qui permet encore de décharger par le Nord la rue Louis-de-Savoie. Qu'en sera-t-il du report des véhicules sur ce seul et dernier axe de transit Ouest-Est? Encore une question avec une réponse évidente, nuisances déplacées, nuisances en augmentation.

Sentier de la Morges (dernière minute)

Nous sommes confrontés à un fait urgent et impératif. L'Association vaudoise de tourisme pédestre Vaud Rando qui a pour objectifs trois points précis, dont en particulier baliser les sentiers pédestres, nous a avertis qu'elle allait « débaliser » le sentier de la Morges au vu

de son état de dangerosité. Ceci en application de leur mandat. Deux solutions sont possibles:

- Les communes sur lesquelles court le sentier reprennent ce chemin et s'engagent à l'entretenir et à ce moment, ils maintiennent le balisage officiel en place. Car ils veulent aller dans le même sens que pour les autres communes, concernées par des chemins et sentiers, et leurs offices du tourisme.
- Si ce n'est pas le cas, ils débalisent le sentier, le retirant de fait des guides publics.

A relever l'ampleur du problème: premier et impératif un investissement pour une remise en état qui est estimée à une vingtaine de milliers de francs et ensuite un montant de trois mille francs est nécessaire par année pour l'entretien et les réparations ponctuelles.

En conséquence, l'ASM ne voulant pas voir ce sentier disparaître et n'ayant pas ces moyens disponibles va:

- S'approcher des communes concernées pour trouver une solution pérenne pour le maintien et la sauvegarde de notre Sentier de la Morges.
- A défaut de solution concrète et rapide, ouvrir un fond participatif pour dans l'urgence remettre en état ce sentier pour le printemps 2021 et en assurer le premier entretien.

Tout don avec la mention « **Sentier de la Morges** » peut être fait sur le compte de l'Association: **IBAN CH72 0900 0000 1001 79577**.

Bonnes Fêtes de fin d'année

Je profite de ces lignes pour vous souhaiter à Toutes et Tous, membres, amis et lecteurs de notre bulletin, au nom de tout le Comité, nos vœux pour que ces Fêtes de fin d'année soient agréables et nous portent en 2021 avec santé et bonheur. Prenez bien soin de Vous Toutes et Tous. Joyeux Noël, Bonne Année et à bientôt.

Jean-Pierre Morisetti, Président

Quizz



Cette clôture a été érigée à la Blancherie. De quoi est-elle faite?

Sacré COVID...

Au vu de la situation sanitaire actuelle, vous trouverez ci-après quatre informations importantes concernant la vie courante de notre Association :

Pour une communication rapide entre le comité et les membres :

Afin de pouvoir vous joindre et pour que les informations circulent rapidement, nous demandons à tous nos membres de nous transmettre leur adresse e-mail.

Merci infiniment d'écrire un message à l'adresse suivante: info@asm-morges.ch

Vous serez ainsi ajouté.e à notre liste d'envoi !

Pour un lien fort entre le comité et les membres :

Le comité organise des sorties culturelles et c'est à Bienne que les personnes inscrites auraient dû se rendre le 14 novembre 2020. Le programme prévu reste valable, la sortie annulée devrait avoir lieu en 2021. La date retenue vous sera transmise dans l'un des prochains bulletins.

Pour la transparence quant à la gestion financière :

Le 22 octobre 2020, la caissière de l'ASM a présenté les comptes de l'exercice 2019 aux vérificateurs (M^{me} Rita Wyss, présidente et M. Philippe Schmidt, membre suppléant). La comptabilité est tenue avec exactitude, les justificatifs des écritures figurent dans les dossiers. Les produits et charges sont équilibrés.

L'ASM remercie les membres pour leurs cotisations et leurs dons.

Pour le respect de nos statuts :

L'Assemblée générale prévue le 29 octobre 2020 ayant été annulée, une nouvelle date sera trouvée en 2021.

Lors de cette future Assemblée Générale, les comptes 2019 et 2020 seront présentés aux personnes présentes.

Valérie Merino de Tiedra

5

Les arbres de la rue des Charpentiers

Le mélèze de la rue des Charpentiers a fini par tomber, non pas victime de son grand âge, mais de sa proximité avec le chantier qui vient de commencer.



Il y a quelques 15 ans, c'est le chêne jouxtant la chapelle des Charpentiers qui avait subi le même sort pour laisser la place à un nouveau bâtiment.



Le ginkgo et le tulipier du préau de l'école des Jardins peuvent commencer à se faire du souci.

Un souhait: Une Auberge de jeunesse enfin à Marcellin!

Pour faire comprendre le souhait de voir une Auberge de Jeunesse s'ouvrir à Morges, peut-être le plus efficace est-il de vous faire part de mon témoignage. Qu'on veuille bien m'excuser d'étaler ainsi ma saga personnelle et ma petite expérience.

Voici environ 40 ans, déjà convaincu de la grande utilité, d'un tel établissement dans notre ville, je m'approche du municipal chargé alors de la restructuration du secteur du casino en lui suggérant une transformation de la prison désaffectée (actuellement immeuble du « Balzac », rue Louis-de-Savoie) en Auberge de Jeunesse. Il accueille ma suggestion comme une bonne idée. Je prends alors contact avec la Fédération suisse des Auberges de Jeunesse qui me renseigne sur la part locale à fournir pour une nouvelle implantation. Mais, peu après, j'apprends que le projet « Louis-de-Savoie » prend une toute autre direction. Le municipal en question me rassure: « Bien sûr, nous trouverons un autre emplacement où réaliser ton idée ».

Avant d'allonger la liste des projets d'Auberge de Jeunesse morgienne plus ou moins conçus, mais tous avortés, il convient de répondre à cette question: Pourquoi cette proposition pour Morges?

J'ai une vive conscience que, pour la grande majorité de mes lecteurs ici (et des Morgiens), les lettres AJ Auberge de Jeunesse, ne signifient rien du tout. Si j'évoque aux oreilles d'ici « places de stationnement », « difficultés de circulation », « densification de l'habitat » ou « piscine », les esprits s'allument, mais parler d'un projet d'AJ ??? Pfuittt...!

Le plus simple est de raconter la source de ce projet: J'ai passablement voyagé, et c'est surtout dans les pays du nord de l'Europe que j'ai réalisé ce qu'apportait une au-

berge de jeunesse. Au Danemark surtout, mais encore en Norvège, Allemagne (de l'ex-RDA notamment), puis bien sûr également en Suisse, ce type d'hébergement accueille, contrairement à ce que suggère le nom, non seulement les jeunes, mais aussi les familles, – même les grands-parents – en plus des groupes. Elles offrent gîte et couvert à un prix modeste. Si le confort reste basique, il est de très bon niveau. Ces auberges mettent à disposition beaucoup d'espace pour se rassembler à l'extérieur ou à l'intérieur, jouer, voire cuisiner, faire la lessive. Elles se situent souvent dans des lieux splendides et sont particulièrement adaptées à recevoir des randonneurs, des cyclistes. Souvent, elles constituent un nœud d'information touristique régional, une occasion de rencontre. Elles permettent les voyages d'étude ou les échanges scolaires, etc... Donc, chaque fois que j'étais bien accueilli à Nantes, Bergen, Dresde, Lugano ou ailleurs, je pensais: « Pourquoi la ville de Morges ne bénéficie-t-elle pas d'une telle structure? »

Evidemment, je vois poindre la question de la concurrence pour les hôtels morgiens qui, aujourd'hui en tout cas, peinent. Je ne suis pas expert en hôtellerie, mais crois que, si la présence d'une AJ peut occasionnellement priver les hôtels (ou autres hébergements de la place) de quelques nuitées, sur le long terme, ils en bénéficient: des jeunes et des familles bien accueillies à l'AJ, acquièrent le désir de revenir à Morges et, plus âgés, choisiront un hôtel lors de leur prochain passage ou séjour. De plus, une Auberge de Jeunesse attirera et retiendra à Morges des visiteurs qui, de toute façon, n'auraient pas choisi l'hôtel.

Sur les bords du Léman, deux Auberges de Jeunesse existent seulement: Lausanne et Montreux, aucune sur l'ouest lémanique!

Peut-être fut-il question brièvement d'une Auberge de Jeunesse lors de la réaffectation de l'Ancienne Douane et d'autres bâtiments communaux. Mes souvenirs sont imprécis.

Mais cette question a été certainement soulevée au moment où l'arsenal fédéral quitta le château. Avec les responsables de l'Office du Tourisme de l'époque, nous avons fait la proposition d'installer une auberge de jeunesse dans une aile libérée de l'annexe du château. Beaucoup trouvaient la suggestion attrayante, elle s'est cependant brisée sur la volonté du directeur de l'arsenal de garder des emplois et des compétences pour des services cantonaux. Le résultat est qu'au moment où sur tout le territoire national d'innombrables locaux fédéraux restent inutilisés à cause des restructurations de l'armée on loge des bureaux d'états-majors dans un site exceptionnel sous le regard d'une splendide forteresse médiévale. Par la suite, le service des bâtiments de l'État consulté exprima également un non catégorique à notre proposition en invoquant la nécessité pour l'État de loger ses services dans les bâtiments qu'il possède en propre et de ne pas louer ceux-ci! Exit l'idée d'une auberge de jeunesse sous l'aile de Louis de Savoie. Croyez-vous qu'elle aurait marqué les esprits de ses hôtes?

Arrive maintenant **le site de Marcellin**. Voici une bonne dizaine d'années, un projet de restructuration/rénovation de la partie « École d'Agriculture » du site de Marcellin est présenté au Grand Conseil. Je m'approche d'un député de la bonne commission qui m'offre une oreille attentive. Je tâche de le convaincre qu'il est temps de rétablir l'auberge de jeunesse de Marcellin.

Un souhait: Une Auberge de jeunesse enfin à Marcellin! (suite)

[Ah oui, il convient de se rappeler qu'à partir de l'expo 64 et jusque dans les années 80, l'internat de l'école d'agriculture s'ouvrait chaque été comme auberge de jeunesse. Oui, grâce au directeur de Marcellin de l'époque, sur suggestion de son épouse, une auberge de jeunesse existait bel et bien à Morges.]

Le député en question m'assure qu'il portera le projet ... Je n'en ai plus jamais entendu parler! A-t-il été mentionné, débattu, refusé en commission? En tout cas pas au plénum.

Là encore les souvenirs sont flous. Il me semble bien pourtant avoir lu des programmes électoraux promettant la réalisation d'une auberge de jeunesse à Morges, ou était-ce sur un programme de législature?

Plus récemment, un membre des autorités, se souvenant aimablement de mon souhait m'a fait remarquer: «Tu verras, grâce au

futur PPA Parc des Sports, nous pourrons, à la place du camping, autoriser la réalisation d'une structure qui comblera ton souhait de tourisme pour budgets modestes.» La réponse a été donnée dans les urnes!

Cette fois serait-ce la bonne? Dans le cadre du projet IMAGO, le Conseil d'État annonce que la partie agricole du site de Marcellin va migrer vers Moudon et Changins et qu'en conséquence, il a lancé une réflexion sur la réutilisation des espaces ainsi libérés, notamment en faveur de l'enseignement post-obligatoire.

Interpellé par des amis, je me suis lancé dans une requête pour que notre gouvernement intègre à sa réflexion la future Auberge de Jeunesse de Morges. Cette proposition me paraît particulièrement judicieuse dans la mesure où le bâtiment voué à la démolition (l'internat offrant des chambres pour étudiants) dispose, à pre-

mière vue, des infrastructures/équipements nécessaires à une auberge de ce type.

La lecture des lignes ci-dessus vous aura fait comprendre qu'un projet, même reçu positivement par les autorités, n'est en aucun cas un projet réalisé: Donc pour que l'Auberge de Jeunesse de Morges ouvre ses portes et enchante ses hôtes, il faudra que des personnes déterminées ou des groupes solides et tenaces soutiennent le projet et s'engagent pour lui. En faites-vous partie, chers lecteurs?

Ce soutien local fort est d'autant plus indispensable que le Fédération suisse des Auberges de Jeunesse est, bien sûr, prête à fournir ses conseils, son expertise, puis à accueillir en son sein un nouvel établissement, surtout s'il est bien situé, mais seulement à la condition qu'il soit porté localement.

Jacques Longchamp



Plutôt que de démolir ce bâtiment, ne serait-il pas plus sage de l'adapter pour en faire l'Auberge de Jeunesse de Morges envisagée depuis 40 ans?

Morges à pied

Cette balade, tracée par deux jeunes Morgiennes, vous fera découvrir sentiers et recoins qu'elles affectionnent particulièrement, accompagnés d'anecdotes farfelues et surprenantes!

À vos lacets!

Textes et images par *Cassandra Wuarchoz et Charlotte Jeanneret, étudiantes*

8 Rendez-vous à la **gare de Morges**. Point de repère de la ville, elle voit le jour en 1857, reliant Yverdon à Genève, avec une dérivation prévue jusqu'à Lausanne. Pratiquement toujours en rénovation depuis les années 1990, cette station aurait dû se trouver près du Parc de l'Indépendance, derrière le château, pour être plus proche du port. Un chemin ferroviaire y fut d'ailleurs raccordé pour son inauguration, que l'on finit pourtant par délaisser en 1862.



Prenez un bus (703, 724, 728 ou 730, arrêt «Morges, gare») pour vous rendre au **Domaine de Marcelin** (Arrêt «Morges, Marcelin»). Il semblerait que, en 1304 déjà, un coteau exposé plein sud, surplombait la ville de Morges. C'est sans aucun doute pour ses terres propices à la culture de la vigne que l'endroit fut choisi pour devenir, en 1922, l'actuel Domaine de Marcelin, lieu de formation des futurs vigneronnes et cavistes. Cette école, qui occupait auparavant la place du CHUV à Lausanne, grignotée peu à peu par les nouvelles constructions, s'est vue contrainte de déménager à Morges. Le Domaine compte aujourd'hui près de 7.5 ha de coteaux et cultive nombre de cépages différents. L'histoire se ré-

pète et le vignoble communal sera bientôt exploité par la Fondation Bolle & Cie, en partenariat avec la Commune.



Promenez-vous dans les vignes puis rejoignez le **Sentier de la Morges**. Morgia, Moryz et aujourd'hui la Morges. Cette jolie petite rivière inspira Louis de Savoie, fondateur de la ville de Morges. Elle prend sa source à 620 m d'altitude au nord d'Apples, et arpente ensuite le paysage rural, à l'air comme sous terre, avant de se livrer au lac Léman, après environ 15 km de parcours. A l'occasion de votre descente au nord, à travers les vignes, vous serez invités à emprunter le Sentier de la Morges, un charmant petit chemin, en pente, à l'abri des arbres, qui suit la rivière (de haut). Attention à la météo car le sentier devient vite boueux avec la pluie!



En longeant la Morges jusqu'à son embouchure, vous serez amenés à vous promener le long du **Parc de l'Indépendance**. A l'origine connu sous le nom de jardin de Morges, il prend le 24 janvier 1898 le nom qu'on lui connaît aujourd'hui, en commémoration de l'indépendance vaudoise, prise aux mains des Bernois 100 ans plus tôt. Il abrite plus de 50 espèces d'arbres venus du monde entier, dont des marronniers plantés dans les années 1750. Chaque printemps, à l'occasion de la célèbre Fête de la

Tulipe, ses platebandes colorent le paysage morgien, de plus de 100'000 tulipes et autres variétés de fleurs.



En poursuivant votre chemin depuis le parc, vous marcherez le long de l'**arsenal** et du **château de Morges** dont la construction par le duc de Savoie, remonte à 1286. C'est un témoin de l'architecture médiévale. Alors que la peste sévit en France, le duc de Savoie, à qui appartient le château, y envoie sa femme et ses enfants afin de les protéger. Marguerite de Savoie y naîtra en 1420. Sa mère, reconnaissante du bon accueil des bourgeois de Morges, leur offre à cette occasion quatre pieds de vigne, du Servagnin. Ce cépage fait aujourd'hui encore la fierté des vigneronnes de la région. Une «cuvée du château» est même produite dans les caves du bâtiment. En 1536, le château est pris par les Bernois ; l'arsenal n'existe pas encore, il est inauguré en 1803 par le canton de Vaud, après l'indépendance vaudoise, et servira de prison jusqu'en 1844. Malheureusement, en 1871, la réserve de poudre du château explose et détruit la façade de l'arsenal, causant la mort d'une vingtaine de personnes. Le château est ensuite classé monument historique en 1900 et devient en 1925 le musée militaire que l'on connaît aujourd'hui. Ce musée propose nombre d'expositions permanentes et temporaires. Amateurs d'histoire(s), cet espace est pour vous!



Morges à pied (suite)

Depuis le château, vous avez certainement aperçu le **port de Morges**, protégé par la tour orientale. Celui-ci fut construit en même temps que la cité, en 1286. Il fut, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, un port important pour les marchandises, équivalent à Genève ou Villeneuve. Lors de la prise du Pays de Vaud par les Bernois, deux jetées aboutissant à des guérites jumelles furent construites. Qui n'est pas charmé par les nombreux mâts, oscillant dans le vent et incitant au voyage?



Continuez votre promenade en direction de Lausanne. Si vous entendez le sifflet annonçant l'arrivée d'un bateau au **débarcadère**, vous êtes au bon endroit! C'est ici notamment que les bateaux de la flotte « Belle Epoque » de la Compagnie Générale de Navigation (CGN), la plus prestigieuse du monde, accostent régulièrement. Ces huit navires aux noms patriotiques, comme l'Helvétie, la Suisse ou le Montreux, dotés de roues à aube, datent des années 1900 et sont classés monuments historiques depuis 2011. Ils furent construits par l'entreprise Sulzer AG, fondée en 1834, encore active aujourd'hui. Vous trouverez les horaires des traversées sur le site internet de la CGN. Larguez les amarres!



Si vous avez opté pour la terre ferme, vous vous trouvez actuellement sur le **quai Igor Stravinski**. Connu de tous les mélomanes, auteur de *L'Oiseau de Feu*, compositeur, pianiste et chef d'orchestre russe, Igor Stravinski est lui aussi Morgien! Né en Russie en 1882, il vécut à Morges entre 1917 et 1920. Il y composa notamment la musique de « l'histoire du soldat », un mimodrame sur un texte de C.F. Ramuz. Il rencontre alors un grand succès et se rend en 1935 en tournée aux États-Unis. Il décède à New York en 1971. Les quais de Morges portèrent son nom en 1963. Ces 600 mètres de balade qui longent la ville étaient auparavant connus sous le nom de « Quai de la Baie ». Depuis 2010, les quais morgiens accueillent chaque année au mois de septembre l'événement du « Livre sur les quais », lieu de rencontre pour les amateurs de littérature. En été, plusieurs cabanons servent crêpes et glaces à volonté ... dégustez!



Ce bord du lac est bien joli, mais retournons maintenant en ville: vous voici à présent devant le **Temple de Morges**, restauré pour la dernière fois en 2010, et dont l'histoire ne manquera pas de vous épater! A l'origine, composé de plusieurs chapelles érigées dès l'an 1306 et dédiées au culte catholique, l'édifice passe à la Réforme entre les mains des Protestants, dont l'Hôpital de Morges qui utilisera l'une des chapelles comme dépôt ... drôle de reconversion! Abîmés par le temps, les différents bâtiments sont démolis en 1769 pour laisser place à un nouvel édifice: celui

que vous voyez aujourd'hui, de styles classique et baroque. Dans les années qui suivent sa construction, le temple est réaménagé afin d'y placer un orgue. Plusieurs artistes s'y produisent d'ailleurs tout au long de l'année. Classé monument historique en 1900, le Temple conserve beaucoup de souvenirs pour de nombreux Morgiens, croyants ou non.



9

Tournez à présent à gauche pour retrouver la rue principale. Scène appréciée des artistes de rue, piétonne, pavée et bordée de petites boutiques et cafés en tous genres, la **Grand-Rue** est, ce qui s'apparente pour Morges, le plus à un centre historique, ou à une vieille ville. Des maisons bourgeoises, comme le musée Alexis Forel, y côtoient l'Hôtel de Ville, où se maria en 1969 l'actrice renommée Audrey Hepburn! C'est ici également que se tient le marché, chaque mercredi et chaque samedi, offrant fruits, légumes, fromages, etc.



Vous voici arrivés au terme de la balade! Un grand merci à tous les amis de Morges qui nous ont aidés dans nos recherches, ont partagé avec nous leurs expériences diverses et nous ont permis la réalisation de ce projet.

Morges à pied (suite et fin)

La gare

Mon grand-père a été chef de gare à Morges de 1928 à 1932. (...) Il a servi plusieurs fois Paderewski, si cela vous dit quelque chose, le grand pianiste. Paderewski, puisqu'il habitait Morges, partait dans toute l'Europe et en Amérique, partout pour faire ses concerts. (...) Quand il venait à la gare, il demandait toujours son billet et payait avec une pièce d'or. (...) Les billets de banque en Suisse ont été introduits en 1907 seulement, avant c'était seulement des pièces. C'est pour ça que dans les banques et dans les gares et ce genre d'établissements, il y a eu et il y a encore presque toujours une grande table de marbre. (...) C'était pour que les employés (...) puissent prendre la pièce, la taper et écouter le bruit. (...) Ils devaient apprendre à reconnaître à l'oreille la véritable pièce d'or, car il y avait beaucoup de contrefaçons. Alors M. Paderewski donnait la pièce d'or, mon grand-père la tapait – je crois qu'il n'y a jamais eu de faux – et puis, quand mon grand-père voulait rendre la monnaie, Paderewski disait toujours « Gardez la monnaie! ».

– Jean-Paul Perrin, ancien pasteur de la paroisse réformée de Morges.

Le Domaine de Marcelin



Le sentier de la Morges



Le Parc de l'Indépendance

Je me rappelle la fin du Festival de la Tulipe avec ma mère... Chaque année, il fallait qu'on soit les premières en ligne pour récupérer le plus de bulbes de tulipes possible ! C'était toute la rage à l'époque entre fleuristes... On devait presque se battre pour les plus belles ! Une fois à la maison, ma mère nous félicitait et on allait toujours chercher une boule de glace qu'on mangeait au bord du lac.

– Souvenirs d'une Morgienne, anonyme.

Le port



La Grand-Rue

J'ai connu l'époque où y'avait justement des voitures, puisque je pouvais aller avec mon vélomoteur faire le plein dans la rue. Et puis après il y a eu ce changement, et là, je me souviens, ça avait été une révolution ! Il y avait d'un côté des gens, notamment des commerçants, qui étaient extrêmement fâchés, c'était je crois dans les années 90', on disait « eh mais on n'aura plus personne qui vient ! » Imaginez maintenant la Grand-Rue sans zone piétonne !

– Yvan Schwab, conservateur du musée Alexis Forel.

Le Temple

C'est là que j'ai appris, quand j'avais 7 ou 8 ans, que la Terre tourne autour du Soleil, et que la Lune tourne autour de la Terre. Je venais ici à l'école du dimanche, comme on appelle ça, le culte pour les enfants. Je ne sais plus à propos de quel récit de la Bible, le pasteur avait mis en scène trois personnes: une qui était le Soleil et ne bougeait pas, une autre qui était la Terre et qui tournait, et en même temps tournait autour de la personne qui tournait la Lune. Donc ce fut-là ma première leçon d'astronomie.

– Jean-Paul Perrin, ancien pasteur de la paroisse réformée de Morges.

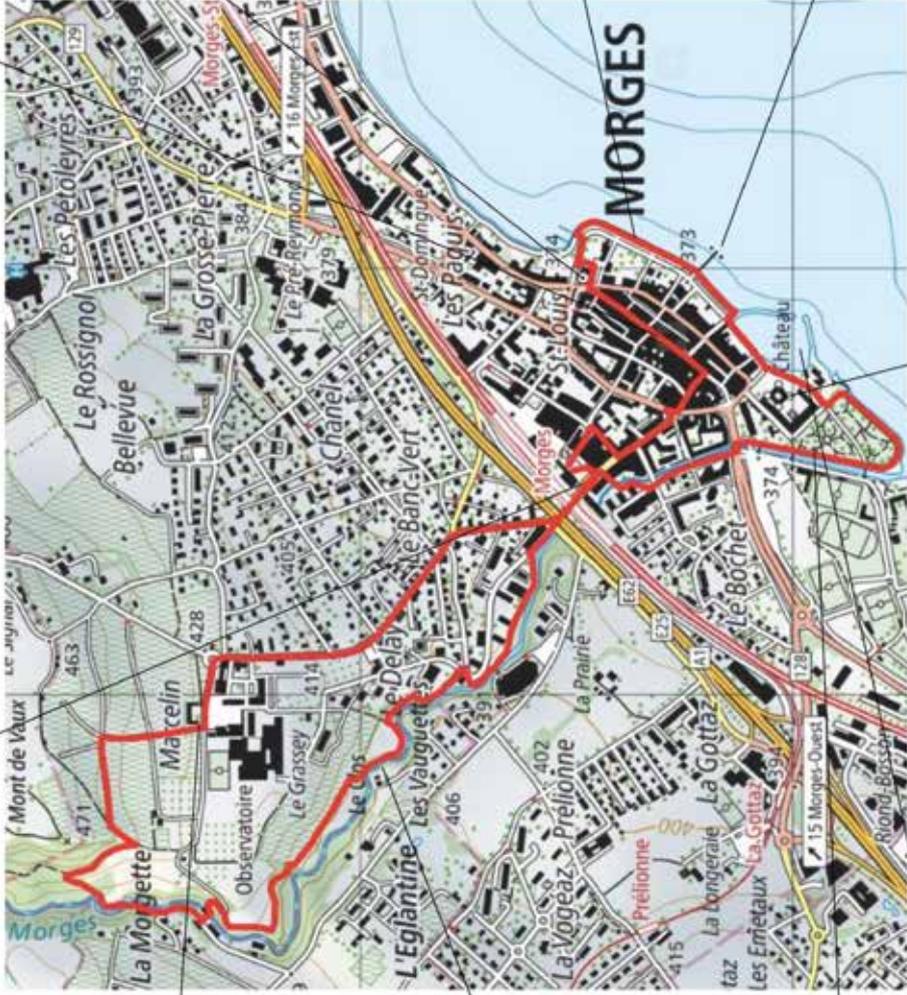
Le quai Igor-Stravinsky



Le débarcadère

J'ai un ami capitaine qui aime bien, le soir, longer la baie de Morges. L'autre jour, il y avait un mariage et les gens buvaient une coupe de champagne. Le capitaine en question s'est dit « j'aimerais bien en boire une aussi ! ». Sa femme a voulu le retenir. Tout à coup, il a vu arriver le bateau « Montreux », qui est un « Belle-Époque ». Il appelle le capitaine et lui explique la situation puis lui demande de siffler pour les mariés à son arrivée. Alors le capitaine va vers les mariés et leur dit « Vous voyez le bateau qui arrive là-bas ? Il a une surprise pour vous ! ». Les mariés étaient surpris, rien n'avait été prévu. Quand le bateau est arrivé, non seulement il a sifflé tout ce qu'il pouvait siffler avec des tons différents, mais il a dit aux passagers d'encourager les mariés et de leur souhaiter le meilleur. Ils étaient beaucoup sur ce bateau, peut-être 100 ou 150 ! Et le capitaine... a eu sa coupe de champagne !

– Michel Friedrich, radeleur à la CCN.



Le château et l'arsenal

Alors quelque chose de marrant ! Je travaillais sur une exposition ici dans la salle Pellet, il y a maintenant une vingtaine d'années, et puis toutes les vingt secondes j'avais une ombre qui passait. J'étais en train de travailler dos à la fenêtre et je me suis dit « mais c'est quoi ça qui bouge sans arrêt ? » Chaque fois la lumière était coupée par quelque chose. Je regarde, je ne vois rien. Et puis ça revient. Alors je suis sorti, je suis rentré dans la cour d'hommeur et puis j'ai vu une américaine, qui était en train de faire son jogging à l'intérieur de la cour d'honneur du château !

– Pascal Pouly, conservateur au château de Morges.

Rapport du Président sur l'exercice 2019

Mises à l'enquête

2019, comme chaque année, nous épluchons les mises à l'enquête. Le respect des dispositions légales quant à la végétalisation des toitures plates a été l'un de nos sujets récurrents. Nous avons dû rappeler cette obligation pour le moins oubliée, dans maints dossiers et ce, par voie d'opposition. Notre Municipalité a largement soutenu ces remarques, en précisant les conditions d'octroi des permis de construire en question.

L'affectation des surfaces destinées à un usage d'habitation et/ou commercial a également occupé l'ASM par deux dossiers récurrents qui se sont étalés sur plusieurs années.

Les vitrines occultées, les signalisations touristiques, la compensation des abattages furent également des sujets de réflexions, remarques et oppositions.

Nous avons aussi fait opposition à un projet important, dont le gigantisme nous avait interpellés. Le renouvellement et l'extension de la STEP, dont la « tête de proue », (qui n'allait jamais se noyer dans le paysage comme l'affirmait le dos-

sier d'enquête), nous a fait réagir. Une telle construction ne pouvait pas être autorisée. Suite à notre opposition, à celle de nombreux citoyens, et à la levée de boucliers de la population, notre Municipalité a eu le courage de retirer en urgence ce dossier pour une nouvelle étude. Il aurait été dommage qu'un tel projet se réalise, en dressant une construction démesurée sur ce site, et ce, à côté d'un ruisseau qui venait de faire l'objet d'une renaturation réussie.

Représentations

Votre ASM a été conviée à diverses séances, vernissages, conférences, groupes de travail, négociations, projets, développements urbanistiques. Je ne fais que me répéter d'année en année, ces tâches sont difficiles à assumer pour un petit Comité bénévole. Mais nous l'assumons car il nous est nécessaire de répondre présent à ces requêtes. C'est en participant tant aux côtés conviviaux qu'au travail de nos partenaires que nous arrivons à lier, créer et garder des contacts utiles dans le réseau de nos activités.

Implosion

Après une année 2018 chargée en émotion par les doutes et le sentiment d'impuissance face aux tâches énumérées ci-haut, votre Comité a pris le temps de réflexion nécessaire pour repenser son fonctionnement et voulait vous proposer des solutions de renforcement pour la fin 2020. Nous y reviendrons dans les activités prévues cette année en cours, avec des solutions pour 2021.

Remerciements

A toutes les personnes qui au long de l'année ont permis de réaliser les objectifs de l'ASM, je ne saurais les citer toutes et tous, merci. A mes collègues du Comité, sans qui rien ne serait réalisable. M^{me} Kawkabani et M. Russi pour le bulletin, M^{me} Merino pour la gestion de nos biens, M. Garnier pour son étude des détails des constructions et des transformations, son épluchage et ses commentaires des mises à l'enquête. Notre secrétaire, M. Landolt, notre archiviste M. Bezençon et M. Vallotton, chroniqueur passionné de nos anciennes constructions. **MERCI.**

JPM



Le Parc des Sports et les référendums

Les projets de construction au Parc des Sports ne semblent pas faire l'unanimité au sein de la population morgienne. En effet, le référendum lancé en décembre 2019 contre le PPA du Parc des Sports n'était pas le premier en date.

En 1932 déjà, un référendum avait été lancé contre la construction de tribunes fixes au Parc des Sports pour la Société hippique du Léman. Si certains voyaient de nombreux avantages à cette réalisation, d'autres, se référant à une certaine fable de La Fontaine, comprenaient difficilement que l'on puisse comparer les installations morgiennes à celles d'autres villes, telles Zürich ou Berne. Malgré le soutien du capitaine de cavalerie Guisan, notre futur général, les Morgiens refusèrent par une majorité de 56 voix la construction de tribunes fixes.

En 1970, un référendum est demandé contre la décision du conseil communal d'accorder un crédit de 410 000 Fr. pour des aménagements au Parc des Sports, à savoir un stade, comprenant terrain de football et piste cendrée pour



Parc des sports en 1971

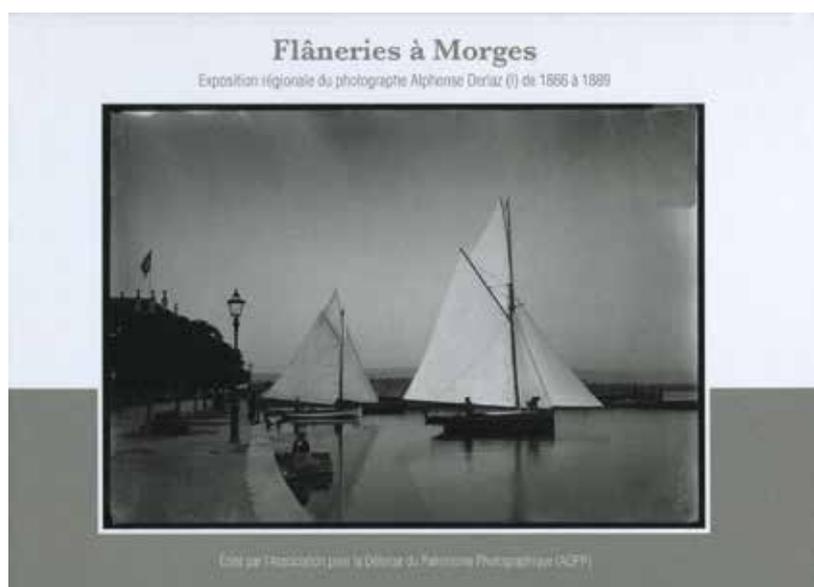
l'athlétisme et une aire asphaltée pour les jeux scolaires. Cette fois, les aménagements projetés ne sont pas mis en cause, mais c'est leur coût qui est trop élevé aux dires des référendaires. Le référendum ayant abouti, quelques jours plus tard, en votation le crédit est refusé.

En 1988, le Conseil communal de Morges accorde un crédit de 150 000 Fr. à la Municipalité pour l'étude d'une construction polyvalente au Parc des Sports. Rapidement, un comité référendaire s'est constitué pour combattre

l'octroi de ce crédit. Les référendaires soutiennent la thèse du refus de construction en hauteur au Parc des Sports qui doit, selon eux, rester une zone de détente et de verdure. Plus de 2000 signatures sont récoltées. Bien sûr, une patinoire devra être construite pour les Morgiens, mais aux Eaux-Minérales et dans des proportions plus modestes que celles prévues. Le crédit est refusé par 55% des votants et la patinoire sera finalement construite aux Eaux-Minérales.

Ga

Flâneries à Morges



Le livre « Flâneries à Morges », paru en parallèle de l'exposition « Impression d'antan. Alphonse Deriaz (1827-1889), photographe » à l'Expo Fondation Bolle, comprend une centaine de photographies réalisées dès les années 1870.

Les images de la collection Deriaz présentées dans cet ouvrage sont le reflet de ces années morgiennes. Alphonse Deriaz immortalise des familles, des individus, les corporations de métiers, les artilleurs de la caserne de Bière, les belles demeures, la vie foisonnante des alentours et bien d'autres sujets encore.

Un beau voyage dans le temps !

Bienvenue dans les commerces de Morges

Qui dit ville dit habitations groupées, rues, places, trafic et aussi commerces...

Les commerces sont une part incontournable de la ville. Situés au rez-de-chaussée des immeubles de bureaux ou d'habitation, ils agrémentent les rues par leurs vitrines colorées et vivantes, leurs stores qui abritent les passants du soleil ou de la pluie.

Personne ne va se promener dans des rues sans commerces... Le confinement ce printemps l'a bien démontré: sans les commerces, une ville est morte et sans intérêt. À la réouverture, ce fut l'euphorie! Le plaisir des visiteurs était réel, comme si les passants réalisaient à quel point les commerces leur étaient indispensables, pas seulement comme clients mais en tant que décor de la ville.

Depuis quelques années, le commerce de détail est à la peine pour de multiples raisons: en premier lieu, les achats sur internet lui sont préjudiciables, ensuite les nombreux chantiers en ville, et la disparition de places de parc dans les centres urbains, (60% de nos clients se déplacent en voiture selon l'étude réalisée en 2018 pour la ville de Morges par Nicolas Babey, professeur à la Haute École de



Gestion ARC à Neuchâtel). D'autre part, le recyclage est dans l'air du temps, le mode de vie minimaliste de la nouvelle génération tout cela fait que, depuis 15 ans environ, les chiffres d'affaires sont en baisse constante.

Résultat, petit à petit, les commerces de détail disparaissent. On est stupéfait de voir à quelle vitesse le souvenir d'un commerce s'estompe... Rien qu'à la rue Louisde-Savoie, ce sont plus de 10 boutiques qui ont été remplacées par des sociétés de services en 10 ans: agences immobilières, agences de placement, bureaux de fidu-

ciaires... avec un peu de chance, des épiceries vont prendre le relais et proposer des produits estampillés Italie, Maroc, Martinique ...

Vont-elles survivre ?

Ces nouveaux commerces ont des vitrines cachées par des autocollants qui en rendent l'intérieur invisible, ou par des affichages aux couleurs criardes, les stores qui abritaient aussi les passants les jours de pluie disparaissent et les devantures deviennent lisses et sans intérêt. Certains se donnent la peine de placer devant leur porte des plantes pour marquer l'entrée de leur bureau, mais c'est rare. Trouver un commerce libre et pas trop cher est une aubaine pour ces nouveaux bureaux qui profitent ainsi d'une visibilité accrue. Reconnaissons tout de même que la plupart font partie de la Coordination du Commerce et de l'Économie, soutenant ainsi les diverses actions que l'association met sur pied pour assurer la promotion de la ville. Présents aussi sur le site internet de la COOR et sur l'application Morges City, ils s'assurent ainsi une meilleure visibilité.

La partie est de la Grand-Rue voit fleurir les cafés et restaurants qui profitent de l'espace piétonnier pour créer des terrasses bienvenues. Certaines de ces enseignes



Bienvenue dans les commerces de Morges (Suite)

sont là depuis longtemps, d'autres ont fleuri à la place de boutiques et de commerces de détail.

La prolifération des take away, petits snack, bars et restaurants risque de saturer la ville. L'arrivée côté gare de plusieurs restaurants troublera à terme le consensus établi entre ces différents espaces de restauration, dont la fréquentation varie selon les patrons et les clients. Car, comme on le sait, dans la restauration on vient aussi chercher l'accueil, l'ambiance en plus de la table...

L'avantage d'une petite ville comme Morges est que le visiteur peut en faire le tour en une journée et visiter ainsi toutes les rues et les places. Mais l'inconvénient, c'est que Morges n'est ni New York ni Barcelone, villes dont les visiteurs sont sans cesse renouvelés. À Morges, nous avons une clientèle fidèle, surtout locale, en provenance du district essentiellement.

Les commerçants doivent alors se réinventer pour surprendre sans

cesse cette clientèle qui vient chercher non seulement l'article de son choix, mais aussi le conseil, le service, l'histoire qui va accompagner l'objet ou le vêtement. Une clientèle qui est friande d'échanges, de discussions passionnées très souvent philosophiques... Beaucoup de nos clients sont à la recherche d'échanges et de bavardages... Offrir du temps, c'est aussi dans les attributions des commerçants. Gare à la boutique dans laquelle la vendeuse se contente d'encaisser la marchandise... À Morges, cela ne suffit pas...

D'autre part, nombreux sont les clients qui entrent dans un commerce ou une boutique pour des renseignements très divers: la monnaie pour le parcage, leur chemin, la rue XY, le commerce qui a disparu depuis leur dernier passage à Morges...

Morges a la chance d'être associée à l'image d'Audrey Hepburn. Cette icône du cinéma attire chaque an-

née un nombre important de fidèles qui parcourent la ville comme en pèlerinage.

Le fait que Morges soit sur le Grand Tour de Suisse est aussi un avantage important. Chaque été voit des visiteurs de l'autre côté de la Sarine qui découvrent nos rues et la richesse des commerces.

L'association des commerçants a changé de nom en juin. C'est désormais la **Coordination de l'Économie et du Commerce** qui s'impose. En effet, sur quelques 170 membres, seuls environ 80 correspondent à l'appellation « commerces de détail » et le nom de « Association des commerçants de Morges » ne reflétait plus la réalité.

Cécile Hussain Khan
Présidente

de la Coordination de l'Économie
et du Commerce de Morges

www.coor.ch

Photos: Yves Burdet, photographe.

14



Pistes cyclables - Droit de réponse

Je reviens sur mon article quant aux pistes cyclables paru dans la dernière édition de notre bulletin. J'ai eu un retour très instructif, mais aussi courroucé sur ce sujet venant du Président de PROVELO Région Morges, que je cite :

... Je tiens premièrement à vous informer que ces nouvelles bandes cyclables ont été peintes, à notre grand regret, sans aucune concertation avec notre Association, et nous partageons l'avis qu'à certains endroits, cela crée beaucoup de confusion pour les automobilistes. La place qui leur reste devient ridiculement petite. Par contre nous ne pensons pas que cela puisse être plus accidentogène, un automobiliste n'étant pas au clair de la place qu'il lui reste va généralement rouler plus lentement et faire plus attention. D'autre part, d'autres

endroits auraient mérité ces aménagements, qui n'auraient pas créé de problèmes de partage de la largeur de route, et qui auraient été plus utiles pour les cyclistes ...

Je le remercie pour ces informations objectives qui démontrent et je le regrette également la précipitation qui a eu lieu lors de l'élaboration de ces tracés. Et surtout, en fin de message mon texte a effectivement pu apporter du courroux aux cyclistes :

... Par contre, en lisant l'article de M. Morisetti, je ressens une énorme amertume envers les cyclistes associée à une généralité abusive. Alors oui, je suis absolument pour la cohabitation, mais un article de ce type ne peut que générer de la haine entre les différents usagers de la route ...

Je me dois effectivement de reconnaître que ce passage représentait un avis par trop personnel, émis à chaud après quelques épisodes regrettables que comme ancien cycliste je n'arrivais pas à accepter. Ceci en a fait que mes mots aient pu blesser. J'en suis désolé et réitère que le partage dans la civilité et le respect mutuel se doivent d'être de mise sur les endroits où nos réseaux de circulation se conjuguent.

JPM



15

La votation du 27 septembre

Au mois de septembre, les Morgiens ont refusé de valider le PPA du Parc des Sports. L'ASM ne s'est pas formellement impliquée dans ce processus, puisque son président et un membre du comité ont adhéré à titre individuel au comité qui a lancé le référendum en décembre 2019.

Mais l'ASM s'était manifestée bien plus tôt en faisant opposition au PPA du Parc des Sports qui avait été mis à l'enquête publique le 18 juin 2016 avec les arguments suivants :

- Le volume construit du Centre nautique est beaucoup trop important pour le site, la faute à un programme démesuré (toboggan, wellness, ...)
- Que deviennent les bâtiments de la piscine actuelle qui ont reçu la note NRA de 4 ?
- La disparition du camping est regrettable. Morges ne possède pas d'infrastructure pour accueillir des jeunes qui ne peuvent s'offrir l'hôtel. L'argument que le camping n'a plus la cote est démenti chaque été au festival Paléo.
- En quel endroit les cirques pourront-ils dresser leur tente, les forains monter leurs manèges,

Morges Expo monter sa cantine ? Cela n'apparaît ni sur les plans, ni dans le descriptif.

Nous avons encore ajouté :

- Une séance publique d'information, telle que celle organisée pour le PPA Gare sud, aurait été souhaitable, au vu de la complexité du dossier susmentionné.

En septembre 2016, nous avons été reçus par les Municipaux Aubert et Züger et Madame Paltani, urbaniste de la Ville, pour discuter de notre opposition au PPA du Parc des Sports. Peu convaincus, il nous est apparu que nous devons maintenir notre opposition (lettre du 28.09.2016) :

- Le programme du Centre nautique nous paraît toujours démesuré (wellness, toboggans, ...), et par conséquent le volume qui doit l'abriter.
- Le coût du Centre nautique étant trop élevé pour Morges et les communes partenaires, il est nécessaire de faire appel à des fonds privés pour financer une part de cette réalisation. Les partenaires privés ne le font pas par philanthropisme. Nous n'avons

pas pu savoir quels seraient les prix d'entrée au complexe, mais ils seront certainement élevés pour couvrir les frais d'exploitation et les intérêts du prêteur.

- Nous déplorons toujours la disparition du camping et du restaurant qui l'accompagne. Nous doutons fort que les constructions esquissées sur les schémas du PPA le long de la route cantonale compensent tout ce qui va disparaître.

Aujourd'hui, la Municipalité parle de 10 ans d'études perdues, mais si elle avait été un peu plus à l'écoute de la population, ces 10 ans auraient certainement pu être divisés par 2. Retirer le Centre aquatique du PPA après le net succès du référendum n'a de loin pas convaincu les Morgiens, d'autant plus que la possibilité de réaliser un énorme volume (60'000 m³) sur la zone de la piscine restait inscrite dans le PPA. Le Conseil communal porte également une part de responsabilité dans cet échec, puisqu'il a approuvé ce PPA à une très large majorité tout en connaissant les réticences de la population.

Ga

Coincidences historiques?

Replonger dans l'histoire c'est découvrir tout à coup des faits tellement proches de nos actualités que l'on se prend à parler de répétition!

En pleine guerre de cent ans (1337 à 1453), débarque d'Asie (!) sur les ports italiens, la grande peste.

Dès 1347 jusqu'à 1350, elle avance de quelques kilomètres par jour en suivant les grandes voies commerciales. En un an elle contamine la péninsule ibérique, la France, la Suisse, l'Italie, le sud du Saint Empire et de l'Empire ottoman, puis l'année suivante l'Angleterre, et le centre de l'Europe en fuyant vers le Moyen-Orient. En 1350 tout le nord de l'Europe est touché à son tour.

En fin d'année 2019, Wuhan nous exhale une pandémie qui va s'étaler, de la même manière qu'au XIV^e siècle, et en quelques mois, sur le monde entier; un retour de flamme de la mondialisation.

Revenue avec virulence aujourd'hui, nous vivons toujours sur cette crainte latente et perfide.

**Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,...**

Jean de la Fontaine : les animaux malades de la peste.

Le monde moderne, dominateur de la planète, se trouve face à une situation insidieuse sans parvenir à la juguler.

Alors réfléchissons, prenons nos précautions, et pour subjuguier le confinement, inspirons-nous d'un texte tiré des *anciennetés morgiennes*¹⁾.

Emile Kupfer exhume en 1937 un compte de tutelle des archives de la ville établi au nom de la veuve Loyse Borgeyysaz.

Au décès de son mari en 1554, elle reste avec deux filles mineures. Sa situation devient précaire, malgré

la possession de terres et de vignes. Il faut payer les tâcherons qui les rentabilisent et les entretiennent; vivre chichement presque en totale autarcie. On ne voit pas cette brave personne se jeter sur le papier hygiénique ou autre futilité, mais gérer avec parcimonie l'essentiel de son ménage.

« Et en un temps où la disette était fréquente encore, comme la peste, et semblait simplement embusquée derrière l'horizon quand elle ne régnait pas, ne s'agissait-il pas tout d'abord d'assurer son pain quotidien ?

C'est au four banal que tous cuisaient le pain pétri auprès du foyer familial. Ainsi, dans notre compte de tutelle, figure une somme minime, livrée au fournisseur « pour la peine d'avoir cuit treize coupes et un bichet (soit 54 quarterons) tant froment qu'autres graines, lesquelles on a mangées à la maison jusqu'aux moissons ». L'inscription se répète l'année suivante et la quantité n'a guère changé.

On consommait donc une vingtaine de kilos de pain par semaine dans ce ménage. Quant à l'avoine récoltée, elle servait à nourrir et à

engraisser le bétail, bœufs, vaches, porcs et, sans doute, volaille. Le surplus se vendait facilement; de même l'excédent des fèves, lentilles, pois et poisettes. Les noix, par contre, qu'un journalier a « cueillies », ne suffisaient pas à fournir l'huile nécessaire aux besoins de la maison : à plusieurs reprises, il en fallu acheter à haut prix (8 sols le pot, 10 ou 12 francs le litre).

Ce ménage était certainement nombreux, ouvriers et journaliers y étant nourris, le plus souvent. Pour leur fournir de la viande, il y fallait un bœuf gras et un ou deux porcs chaque année. Salée et fumée, cette boucherie était l'ordinaire courant. De deux ans, en effet, il n'y eut que très peu d'achats de viande fraîche; une fois, nous l'avons vu, pour héberger les parents et amis venus à l'enterrement; une autre fois pour les ouvriers travaillant aux vignes; puis quelques autres achats notés en bloc. Avec le lait des vaches, tout l'essentiel était là, à discrétion, sans doute. On achète pourtant un peu de fromage, de « sérés », de poisson. Et voici, à ce propos, un poste curieux : des harengs pour les ouvriers et d'autres poissons pour le ménage ont été achetés à cause du Carême (« de la karemme », dit le texte). Ainsi, environ vingt ans après l'introduction de la Réformation (1536), on observait encore à Morges, partiellement, du moins, le grand jeûne d'avant Pâques.

Philippe Schmidt

1) Emile Kupfer, MORGES, RÉSIDENCES. La vie privée à Morges vers 1555 et 1650, Ed. Imprimerie de l'Ami 1937.



Habit d'un médecin pour éviter la contamination. Malgré l'aspect carnavalesque cette protection n'était pas anodine. Le masque en forme de bec contenait des plantes aromatiques et des épices qui agissaient comme un répulsif. Columina, ad vivum delineavit. Paulus Fürst Excudit., Public domain, via Wikimedia Commons.

Pour les nostalgiques, les halles CFF sont toujours présentes à en croire la signalisation.



Les jardins familiaux

On parle beaucoup ces jours des jardins familiaux de Bellevue. Une partie devrait être sacrifiée pour permettre des travaux d'agrandissement du collège de Chanel. L'ASM a fait opposition aux deux dossiers mis à l'enquête cet été.

Tout le monde n'a pas la chance d'être propriétaire d'un jardin, raison pour laquelle des municipalités mettent à disposition des habitants des parcelles à cultiver. On retrouve ces jardins dans toute la Suisse et également dans plusieurs pays européens, en Allemagne, en France, en Belgique, en Russie, par exemple.

À l'époque de la première guerre mondiale, plusieurs villes vont favoriser les jardins potagers pour augmenter les ressources alimentaires. À Morges, entre 1870 et 1930, d'importantes surfaces ont été gagnées sur le lac et mises en culture au fur et à mesure des besoins. La Municipalité loue, sous le nom de jardins populaires pour une période de 3 ans, des parcelles cultivables aux ouvriers, aux indigents et nécessiteux qui ne jouissent d'aucun autre terrain en culture.

Plus tard, en 1942, dans le cadre du plan Wahlen, la Commune met à la disposition des particuliers quelques 20'000 m² du Parc pour en faire 200 jardins familiaux.

En 1978, une surface de 17'000 m² est retenue sur le terrain de Bellevue, au nord du collège de Chanel (inauguré en 1957), pour permettre à ceux qui ne possèdent pas de jardin de louer une surface cultivable. Au total, ce sont 126 parcelles d'environ 100 m² chacune qui sont louées aux habitants de la Commune.

En 1991, un conseiller communal dépose une motion demandant d'étudier la possibilité de construire des logements à loyer modéré sur la parcelle des jardins familiaux de Bellevue, jardins qui pourraient être déplacés en Prellionnaz. Cependant la Municipalité réussit à convaincre le conseiller de retirer sa motion, car elle veut conserver cette zone d'utilité publique.

En 2013, une nouvelle association voit le jour, « Écojardins Morges », qui exploite deux très petites parcelles à la Vogéaz et à la Bergerie, sur le terrain de l'ancien pavillon scolaire. Il s'agit là de deux jardins partagés ou collectifs, exploités dans un esprit autre que celui des jardins familiaux.

Nous regretterons, si les projets mis à l'enquête passent la rampe, la perte de ces jardins familiaux, alors que dans d'autres communes ils ont tendance à se développer. Récemment, la commune de Prangins a mis quelques 2,5 hectares à disposition de ses administrés. La

ville de Lausanne, qui compte une dizaine de sites, principalement situés en périphérie, a établi un plan directeur dont l'objectif est de permettre de retrouver une surface lorsqu'un jardin devra être déplacé.

Ga

La stèle du Parc de l'Indépendance



En février prochain, il y aura 150 ans que des explosions ont détruit une partie du château de Morges. Une stèle se dresse au Parc de l'Indépendance à la mémoire des victimes de ce drame, deux Morgiens et quelques vingt soldats français de l'armée bourbaki.

Ne pourrait-on pas, aujourd'hui, nettoyer cette stèle de manière que soient à nouveau lisibles les noms des victimes de ce tragique événement?

Quizz - Réponse
A l'origine, la galère devait être équipée de rames. Celles-ci ont été fabriquées, mais n'ont servi qu'à deux ou trois reprises. Aujourd'hui, les voûtes utilisées comme éléments de clôture.



2019/167

Rue de la Gare 28

Nous apprécions peu les vitrines borgnes, raison de notre courrier du 26.11.2019 concernant l'enquête de la rue de la Gare 28. En réponse, la Municipalité nous avait assuré que seuls des dispositifs en retrait de la façade seraient admis. Aujourd'hui, nous pouvons constater qu'il n'en est rien.

Les vitrines encore aveuglantes à la rue de la Gare sont de plus en plus rares, d'où nos réactions.



18



2020/80 Chemin Buvelot 1 - Construction d'un immeuble mixte

Le projet est situé dans la zone mixte habitat individuel ou groupé/artisanale du PPA En St-Jean. Le règlement autorise une hauteur de 15.0 m au faite pour les constructions à but artisanal, alors que cette hauteur est limitée à 10.5 m pour l'habitation.

Si la partie sud de l'immeuble projeté est occupée par des appartements, la partie nord, elle, est dédiée à l'artisanat selon les libellés figurant sur les plans.

Mais extérieurement, rien ne distingue ces deux zones qui sont équipées de balcons sur tout le pourtour du bâtiment. Les locaux pour artisans sont aussi équipés de salle de bains avec baignoires.

Au vu de ces éléments, nous avons fait opposition, car il ne fait aucun doute que les locaux pour artisans deviendront très vite des appartements.

2020/104

Ch. de Bellevue – Projet pour une école et d'une halle de gymnastique provisoires

En date du 26 juin dernier, nous avons fait opposition au projet de construction d'une école de 22 classes à Chanel, projet qui impliquait la disparition de plus de la moitié des jardins familiaux. Cette opposition vient d'être levée au motif que nous citons: « La relocalisation ne fait pas partie de l'enquête publique. »

Les constructions provisoires mises à l'enquête doivent permettre de loger les élèves jusqu'à la mise en service de leurs nouveaux locaux, mais elles seraient réalisées sur les jardins familiaux, raison de notre deuxième opposition. La levée de cette 2^e opposition ne devrait pas tarder, certainement pour le même motif.

Nous sommes conscients que le nombre d'habitants en ville de Morges prend l'ascenseur et que le nombre d'enfants à scolariser augmente dans la même proportion. Si aujourd'hui la Ville de Morges manque de salles de classe, alors pourquoi avoir abandonné les locaux du Buard, pourquoi vouloir, dans un proche avenir, abandonner l'École des Jardins? Est-il nécessaire de construire à grands frais un bâtiment provisoire pour loger les écoliers alors que des locaux existent?

En plus des réponses concernant nos oppositions au site de Chanel, la Commune doit encore répondre à nos courriers et opposition:

- Démolition et reconstruction de l'hôtel Fleur du Lac du 04.03.2020.
- Construction de conteneurs enterrés à la rue Centrale du 24.06.2020.

Les enseignes • 6

À nos fidèles lecteurs, sans avoir épuisé le sujet, nous vous proposons un dernier regard avant de découvrir d'autres manifestations de notre patrimoine.

Le modernisme morgien que l'on acclame à tout-va nous interpelle aussi sur les enseignes récentes.

Ces panneaux actuels ne sont plus parlants; ils oublient leur attrait premier, celui de rappeler en un clin d'œil la destination du négoce recherché.

Ce ne sont que placards rectangulaires de plastique aux couleurs criardes, totalement dépourvus de la

moindre recherche picturale et certainement le meilleur marché possible. Car avec la cadence de changement de négoce: inutile de faire des frais! Et elles jurent dans nos deux rues de la cité moyenâgeuse.

Il est regrettable que la municipalité (qui d'ailleurs possédait un règlement sur les enseignes) ne soit plus consciente de cette atteinte portée au patrimoine de Morges.

René Morax disait (cf bulletin ASM N° 83): « *Le progrès n'est pas nécessairement le bouleversement de toutes les habitudes* ».



Exemple de son concurrent:



Même une vespasienne fait mieux que le fesse-mathieux



Espiègle



Parures...

Est-il indispensable d'enlaidir une ville par des enseignes d'une pauvreté de recherche alors qu'avec un sens de respect de cette cité, d'un peu d'humour,

et beaucoup de bonne volonté: tout est possible. Honni soit qui mal y pense ...

Philippe Schmidt